



Baromètre de l'identification : Chiffres de l'année 2018

Obligatoire en France, l'identification des animaux carnivores domestiques poursuit sa progression chez les particuliers et professionnels détenteurs d'animaux. Le point avec l'infographie annuelle de la société I-CAD, qui gère le Fichier National d'Identification des Carnivores Domestiques sous délégation du Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation.

- **Le nombre total d'identifications pratiquées en France a progressé de 3,07 % (1 448 232 identifications en 2018)** : une évolution globale positive avec une augmentation significative pour les chats (+ 7,61 % par rapport à 2017 et + 43,14 % sur 5 ans).

- **L'utilisation de la puce électronique comme moyen d'identification des animaux a augmenté de 4,87 %** par rapport à 2017 : elle est plus simple à pratiquer, indolore pour l'animal, elle est pérenne et permet de voyager avec l'animal au-delà des frontières françaises.

- **Les professionnels** sont directement concernés par l'identification : en 2018, ce sont **près de 37 % des identifications qui ont été enregistrées concernent les professionnels** (éleveurs, refuges, associations, animaleries, etc.)

- C'est dans le département parisien (75) que les identifications de chats ont été le plus pratiquées cette année, soit 41 076.
Quant aux identifications de chiens, c'est dans le Pas-de-Calais (62) qu'elles ont été les plus nombreuses, soit 29 906.

- **L'identification d'un animal va de pair avec les coordonnées de son détenteur. L'actualisation de celles-ci est donc nécessaire (lors d'un déménagement ou d'un départ en vacances) pour être efficace, notamment dans les cas de perte de l'animal.** En 2018, près de 52 000 chats ont été déclarés perdus et près de 45 000 chiens déclarés entrés en fourrières : seule l'identification peut permettre aux propriétaires de retrouver ou de récupérer leurs animaux dans ce type de situations.

**Retrouvez tous les chiffres d'identification par département et par région ([ici](#)).
Informations sur demande : prénoms, races, etc.**

I-CAD est la société en charge de la gestion du Fichier National d'Identification des carnivores domestiques (chats, chiens et furets) sous la délégation du Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation. Le Fichier National I-CAD est la plus grosse base de données, tant française qu'européenne, dédiée aux animaux carnivores domestiques. Gratuit et sécurisé, ce fichier est consulté et actualisé quotidiennement par l'ensemble des acteurs de la filière concernés par la traçabilité d'un animal domestique en France (vétérinaires, éleveurs, tatoueurs, mairies, gendarmeries, associations et autres ayants droits, etc.)

Obligatoire en France pour tout animal carnivore domestique (chiens, chats, furets) l'identification reste un enjeu essentiel pour la santé publique et le suivi sanitaire des animaux. Gage de qualité de l'ensemble de la filière animale, elle garantit aussi la traçabilité des animaux en cas de perte ou de vol.

Retrouvez l'infographie complète d'I-CAD [ici](#)

Contacts presse - Agence OXYGEN

Emmanuelle Catheline - emmanuelle.c@oxygen-rp.com - 06 79 06 36 11

Tatiana Graffeuil - tgraffeuil@oxygen-rp.com - 01 41 11 37 89